

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						J					

DECRETUM URBIS ET ORBIS

REGI sæculorum Christo Iesu iam prope labentis ævi finem, novique properantis initia solemniter consecrare omnes, quotquot ubique terrarum sunt, Redemptos maxime convenit; tum ut pro acceptis ab Illo, elapso præsertim sæculo, beneficiis gratiæ peragantur, tum ut in tam adversis rerum vicissitudinibus validiora auxilia ad novum feliciter ineundum *Ipse misericors et clemens tribuat.*

Quibus superiore anno præludens Beatissimus Pater et Dominus Noster LEO XIII Decreto S. RR. C. die 13 Novembris dato concessit ut etiam incipientis Ianuarii anni MCMII media nocte in templis ac sacellis exponi posset adorandum augustissimum Eucharistiæ Sacramentum, facta potestate legendi vel canendi eadem hora coram Illo unicam. Missam de festo in Circumcisione Domini et Octava Nativitatis; fidelibus autem sive infra, sive extra Sacrificii actionem de speciali gratia S Synaxim sumendi.

Nunc vero cogitanti Beatissimo Patri de novo aliquo stimulo fidelium pietati addendo, tam solemnè eventu, innocuit plures Sacrorum Antistites, piisque Sodalitates in votis habere, ut Christifideles spiritualis Indulgentiarum thesauri divitiis adlecti, undequaque ad Sacrosanctæ Eucharistiæ adorationem invitarentur, qui et illatas Numini iniurias reparare, et seipsos Eiusdem suavissimo Cordi arctius coniungere satagerent.

Quæ cum apprime Eius voluntati responderent, Beatissimus Pater benigne largitus est ut omnes Christifideles, qui Sacramentali Confessione rite expiati et S. Synaxi refecti in templis ac sacellis, ubi Sanctissima Eucharistia adservatur, coram augustissimo Sacramento

publicæ adorationi exposito a media nocte diei 31 Decembris ad meridiem usque diei 1 Ianuarii, qua libuerit hora integra orationi vacando etiam iuxta mentem Sanctitatis Suæ pias ad Deum preces fuderint, Plenariam Indulgentiam assequi possint et valeant.

Quantum vero temporis adoranda Eucharistia exposita manere debeat, dummodo intra memoratum duodecim horarum spatium fiat, Sanctitas Sua Ordinariorum prudentiæ reliquit.

Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die XVI Novembris anno MDCCC.

S. Card. CRETONI,

S. C. Indulgg. et SS. Reliqq., Præfectus.

FRANCISCVS SOGARO, Archiep. Amiden,

Secretarius.

LA QUESTION ROMAINE

UNE preuve remarquable de l'étendue de l'influence américaine à travers le monde, se trouve, selon l'éditeur du "Catholic World Magazine," dans le désir qu'a manifesté le Souverain Pontife de voir la question du Pouvoir Temporel, parfaitement comprise du peuple américain.

Pour réaliser ce vœu du chef visible de l'Eglise, on a sollicité du "Catholic World Magazine" la publication d'un article qui sera une revendication de la liberté nécessaire au Saint-Siège, et dans lequel on dit que ce serait une situation intolérable que le Pape fût le serviteur d'une puissance civile, et la loyauté des

catholiques américains les fera sans cesse protester contre la violation commise par le gouvernement Italien.

Les sympathies que Léon XIII avait manifestées à l'occasion de la mort tragique de Humbert ont donné lieu à certaines rumeurs allant à dire que le Saint-Père allait céder à l'absolue hostilité de la situation créée par le gouvernement Italien. Pour détruire ces rumeurs fantaisistes, il est devenu nécessaire de redire à toutes les puissances du monde que le Souverain-Pontife ne peut accepter l'invasion de 1870 et cesser d'élever la voix contre l'oppression dont l'Eglise est victime.

La liberté du Saint-Siège est une question internationale. Elle n'affecte pas seulement les catholiques, comme particuliers : son importance lui donne une place en vue aux yeux des gouvernements eux-mêmes, et voilà pourquoi l'existence des gouvernements est liée à l'existence des principes moraux dans le monde. Or le Souverain Pontife est le grand facteur moral dans le monde. Il doit donc être libre pour la défense de la vérité ; soumis à aucun souverain, il ne peut être le protégé des armées d'aucune nation. Aucun gouvernement, fût-il ami ou hostile, ne doit entraver la libre et parfaite communication du Pape avec ses sujets.

L'Eglise est par son essence, une société souveraine et complète jouissant d'une organisation et d'une législation à elle propre, et qui a pour immense champ d'action, les intérêts moraux et spirituels de l'humanité. Son chef est l'universel docteur de la chrétienté. Le chef spirituel de tant de nations peut-il être le vassal ou le serviteur d'un gouvernement : l'homme qui préside aux destinées d'un puissant empire spirituel, et qui est toujours debout pour défendre la justice et la droiture au sein des nations et des législateurs des nations, peut-il être soumis à un contrôle politique?...

L'indépendance est vraiment l'âme d'un pouvoir moral.

“ Que les véritables ennemis du Pouvoir Temporel du Saint-Siège, disait naguère l'illustre Pie IX, nous disent avec quelle confiance et quel respect ils recevraient les exhortations, les avis, les ordres et les décrets du Souverain Pontife, s'ils le tenaient enchaîné à la volonté d'un prince ou d'un gouvernement.”

Le Pape doit être au-dessus des soupçons. Son autorité ne doit pas être entravée par la défiance vis-à-vis de ses intentions, ou l'incertitude vis-à-vis de sa liberté d'action. Si le Pape Léon XIII voulait seulement être le premier sujet du roi d'Italie, avant longtemps on le regarderait comme le serviteur d'un gouvernement, et ses décrets seraient examinés pour le besoin des diplomates du Quirinal.

Dans ce cas les autres nations refuseraient de recourir à lui avec cette confiance sans bornes qui est due au Père commun des fidèles.

Tôt ou tard, la condition du Souverain Pontife deviendrait celle de l'archevêque de Cantorbéry, dont la juridiction spirituelle s'exerce à l'ombre d'un sceptre : l'Eglise catholique serait resserrée dans les limites d'une institution nationale,—et elle en subirait la servitude.

DISCOURS DU SOUVERAIN PONTIFE

Aux RRmes abbés Bénédictins

NOUS avons dit, il y a quelques jours, que le Souverain Pontife avait daigné accorder une audience aux RRmes abbés de l'ordre bénédictin, réunis à Rome pour la consécration de la nouvelle

église de l'abbaye de Saint-Anselme sur l'Aventin. Aujourd'hui nous sommes heureux de publier le discours par lequel le Souverain Pontife a répondu à l'affectueuse adresse du Rme abbé primat, dom Hildebrand de Hemptine :

Votre présence en ce lieu et vos témoignages de déférence Nous causent une joie, chers Fils que des sentiments et une piété unanimes ont amenés en si grand nombre dans cette Ville saluée. A l'occasion de la consécration du temple de la nouvelle abbaye et du collège de Saint-Anselme, vous vous êtes réunis, représentant toutes les familles bénédictines. Vous venez non seulement d'Italie et de la plupart des pays d'Europe, mais même des contrées lointaines de l'Amérique et de l'Australie. Ainsi l'image de l'ordre bénédictin tout entier est vraiment offerte en vos personnes aux yeux de Rome qui se félicite de ce spectacle. Il convient certes que vous ne soyez pas privés de Nos propres félicitations.

En effet, au milieu des multiples soucis de Notre ministère apostolique, Nous sommes toujours appliqué à faire régner parmi les ordres religieux l'esprit de leurs saints fondateurs, à faire briller ces associations de l'éclat de leur antique gloire. Et ce n'est pas une gloire vaine et fragile que celle qui a été acquise par de très nombreux et d'éminents services rendus en même temps à l'Eglise et à la société.

En ce qui concerne spécialement votre Ordre illustre, il Nous est très doux de rappeler comment ses diverses congrégations, se conformant à Nos désirs et à Nos conseils, resserrèrent entre elles les liens d'une mutuelle charité, afin de pouvoir par là même aspirer à des résultats plus considérables, plus heureux et plus féconds. Nous pensons que cette union sera rendue plus étroite encore et que l'Ordre tout entier trouvera un nouvel

appui très puissant, grâce à la fondation du collège de Saint-Anselme, qu'il Nous a plu de relever et de restaurer à Nos frais dans la Ville Eternelle.

Notre intention a été que des jeunes gens choisis, envoyés par les diverses familles de leur ordre, fussent élevés et instruits d'après une seule et même méthode, dans la philosophie et la théologie selon saint Thomas d'Aquin, et dans les autres sciences, auxiliaires de celles-ci ; de façon que, la carrière des études une fois parcourue, ils revinssent chacun vers leurs monastères, munis pour ainsi dire d'un utile bagage de connaissances et, ce qui est l'essentiel, imprégnés du véritable esprit de leur Père fondateur.

Dès maintenant, avec la grâce de Dieu, le succès va répondre à Nos soins et à Notre attente. Vous connaissez, chers Fils, et vous voyez vous-mêmes avec quelle ardeur ces excellents élèves s'adonnent à leurs études et quelle grande espérance ils font concevoir de ce qu'ils seront dans les travaux plus importants de la profession monastique. Le mérite en revient à la sagesse et à l'habileté de votre abbé primat Hildebrand, ici présent, à celles de la décurie des docteurs et aussi de ceux qui président à l'administration du collège. C'est pourquoi, chers Fils, bien qu'il ne soit pas nécessaire de vous exhorter, permettez cependant que Nous vous engageons à entourer toujours d'une faveur particulière ce collège, dont on est en droit d'attendre des services éclatants et nombreux. Cela nous sera très agréable, à Nous qui formons des vœux pour que le collège Saint-Anselme, plus durable que l'airain, serve à la gloire de Dieu, à l'honneur et au développement de votre ordre.

Que Nos vœux communs soient écoutés favorablement par l'auguste Mère de Dieu, sous le patronage de qui vous avez fait hier, par de solennelles cérémonies, la

dédicace de l'église du collège, qu'ils le soient aussi de votre Père saint Benoît. Puisse-t-il, par sa protection, obtenir que sa sainte règle, dont Nous recevons avec plaisir l'exemplaire nouveau que vous Nous offrez, fleurisse de plus en plus dans tout son Ordre, pénètre dans les esprits et brille dans les mains de tous ses fils.

Comme gage de Notre paternelle bienveillance, recevez la bénédiction apostolique, que Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à chacun de vous et à vos familles religieuses.

LES RAISONS ACTUELLES DE CROIRE

Discours de M. Brunetière

W OICI les passages principaux de l'éloquent et important discours prononcé le 18 novembre à Lille par M. Ferdinand Brunetière pour la clôture de la vingt-septième assemblée des catholiques du nord et du Pas-de-Calais.

En rapelant qu'à Besançon il a traité du *besoin de croire*, l'éminent orateur, désireux, comme il l'a dit, de faire un pas de plus, a exposé *les raisons actuelles de croire* ; et il a d'abord repoussé l'objection que le titre de la conférence pouvait suggérer.

Se proposer de développer les *raisons actuelles de croire* n'est-ce pas, dit-on donner à croire que les raisons de croire ne seraient pas éternelles ? « La vérité venue de Dieu, selon le mot du grand orateur, n'a-t-elle pas d'abord toute sa perfection, » et conséquemment, en tout

temps, les raisons d'y croire n'ont-elles pas eu, n'auront-elles pas toujours toute leur force de persuasion ? En nous en proposant d'*actuelles*, dit-on encore, vous accordez imprudemment qu'il y en a de *surannées*, dont l'autorité n'aurait dépendu jadis que de la circonstance ou de l'opportunité. Imprudemment dans une religion qui s'est jusqu'à présent définie par l'immutabilité de son dogme, — *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus*, — vous introduisez un principe de variation et de changement. Laissons même le dogme, et ne parlons que d'apologétique ! Le mot seul dont vous vous servez devrait vous avertir qu'avec l'*actualité*, c'est la *contingence* ou la *relativité* que vous mettez au cœur de vos démonstrations. Est-ce qu'il y a des raisons de croire pour le nègre, et des raisons de croire pour le blanc ? Comment donc y en aurait-il de différentes pour les contemporains d'Hæckel et de Darwin, ou pour ceux de Descartes et de Newton ?

... Quand je parle du *Besoin de croire*, je parle du *Besoin de croire* et de rien autre chose. Je ne fais point de politique, et je n'ai pas de "pensée de derrière la tête." Je tâche d'exprimer clairement des idées qui me semblent justes, et j'attaque ou je combats, de mon mieux, des idées qui me paraissent fausses. Pareillement, messieurs, quand je parle, comme aujourd'hui, des *Raisons actuelles de croire*, aucune autre intention ne me guide que de considérer, et de développer entre toutes les raisons de croire celles qui me paraissent avoir avec notre "mentalité" contemporaine une relation plus étroite, une liaison plus particulière, une connexion plus intime. Et, si l'on me dit qu'il n'y en a pas, qu'il n'y en aurait avoir de telles, c'est ici seulement que, d'injurieuse ou de simplement grossière, en devenant perfide, l'objection devient intéressante et vaut la peine qu'on y réponde.

Il n'y a pas une apologétique, nous dit-on, pour le nègre, et une apologétique pour le blanc ! Mais, messieurs, si nous sommes sincères, est-ce que ce n'est pas le contraire qui est vrai ? Ce qui est vrai, c'est qu'on ne met aux mains d'un nègre du Soudan, ni le *Génie du christianisme* de Chateaubriand, ni les *Pensées* de Pascal, ni l'*Institution chrétienne* de Calvin ! On ne procède pas non plus de la même manière, par les mêmes arguments à la conversion du Malgache, idolâtre et polythéiste, ou à la conversion de l'Arabe, monothéiste et musulman. Les raisons de croire qui déterminent un brahmane ou un bouddhiste ne sont pas celles qui opèrent sur un Canaque ou sur un Maori. Et même au milieu de nous, messieurs, qui ne sait, pour en avoir vu de mémorables exemples, que ce ne sont pas les mêmes raisons qui ont décidé, du protestantisme au catholicisme, le passage d'un Newman et celui d'un Manning ? *A fortiori*, dans la suite des temps, les mêmes raisons ne peuvent-elles avoir eu la même autorité !

M. Brunetière parle ensuite de la prétendue incompatibilité entre le progrès perpétuel de l'apologétique et l'immutabilité du dogme :

Il n'est question tout autour de nous que des progrès de la science, et,—sans examiner de quel prix nous les avons payés,—je me borne à vous demander si vous avez quelquefois songé depuis quand et à quelles conditions la science les a réalisés ! Car la date est certaine ! C'est, messieurs, depuis que la science s'est appuyée, comme sur son inébranlable fondement, sur le principe de l'immutabilité des lois de la nature. Pour avancer, pour progresser,—en mécanique, en physique, en chimie, en histoire naturelle,—il a fallu poser, et sans en être absolument sûr, qu'il y avait quelque part quelque chose

d'immuable. Et, en effet, si nous étions, nous et tout ce qui nous entoure, emportés au torrent d'un *phénoménisme* universel, il n'y aurait pas de science ! Il n'y en aurait pas, parce que le progrès de l'observation, celui de l'expérimentation, le progrès même du raisonnement exigent que les lois soient les lois.

Douterons-nous, messieurs, qu'avant Copernic, avant Képler, avant Galilée, avant Descartes, avant Newton, le système du monde fût tout ce qu'il est ? Mais ni Newton, ni Descartes, ni Galilée, ni Képler, ni Copernic n'auraient pu le découvrir, et en quelque sorte le "reconstruire," s'il n'avait été pour chacun d'eux tout ce qu'il était pour ses prédécesseurs. Ce qu'il y a d'immuable et d'identique à soi-même dans la nature nous apparaît donc ainsi comme la condition même du progrès que nous pouvons faire dans la connaissance, dans l'interprétation, dans l'asservissement de la nature à nos fins. Si ce quelque chose d'immuable ne soutenait pas le progrès en son cours, ce nom même de progrès ne serait que celui d'une stérile agitation de l'esprit. à la recherche d'une vérité qui le fuirait toujours.. Mais pourquoi donc, messieurs, ce qui est vrai du progrès scientifique ne le serait-il pas également du progrès religieux ? Pourquoi, si l'immutabilité des lois de la nature, bien loin d'être un obstacle au progrès scientifique, de *conditions*, pourquoi l'immutabilité du dogme entraverait-elle le progrès de l'apologétique ? Et comment enfin, et pourquoi craindrions-nous d'y porter atteinte en parlant, comme nous faisons, de raisons *actuelles* de croire ?

Ne tombons pas ici dans le piège que l'on nous tend. " Nous sommes attachés au Trône de l'Être suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir ;" vous vous rappelez sans doute cette belle et saisis-

sante image de Joseph de Maistre. C'est ce que j'oserais dire de l'immutabilité du dogme : elle nous "retient sans nous asservir". Eh, non ! le dogme ne change pas, mais quelque chose évolue d'âge en âge, de génération en génération, et ce sont les intelligences appelées à recevoir et à concevoir le dogme. Éternelles en leur fond, c'est-à-dire par rapport au dogme immuable, les raisons de croire diffèrent d'elles-mêmes en leur forme, c'est-à-dire par rapport à l'esprit qui change. Ce sont toujours les mêmes idées, mais il s'agit de les traduire en des idiomes différents. S'il y a eu en tout temps des raisons *actuelles* de croire, c'est qu'il y a, dans tout temps, un état actuel de la science et de la « mentalité ».

La philosophie fera-t-elle encore des découvertes ?
M. Brunetière répond :

Je le souhaite pour elle, et aussi pour nous. Mais ce qui me frappe dans son histoire, c'est que, depuis tantôt trois ou quatre mille ans, que nous philosophons, l'esprit humain a rencontré ses bornes : et, aux trois ou quatre questions qui nous intéressent, à la question de nos origines ou à celle de notre destinée, la philosophie, depuis trois ou quatre mille ans, n'a pas donné, tout compte fait, plus de trois ou quatre réponses... J'ajoute que, pour y aboutir, et quand je considère ce que nos philosophes ont dépensé de génie, de science et d'efforts, je crains que ces solutions n'aient marqué pour jamais les bornes que ne franchira pas l'esprit humain ; je le crains et je crois qu'on peut le montrer...

Capable de construire de savants et quelquefois admirables systèmes, capable aussi, sur toutes les questions et même sur celles qui nous intéressent, de nous fournir deux ou trois réponses, la philosophie ne l'est ni de fixer notre choix entre ces réponses, ni surtout de nous dé-

montrer qu'il y en ait une de préférable aux autres. Cela la passe et la dépasse ! Elle a besoin ici d'un secours étranger. Il nous faut faire intervenir des considérations d'un autre ordre. Nous avons besoin d'une « autorité qui décide. » Le temps nous presse, la nécessité d'agir, la perplexité de savoir comment nous agirons. Je me décide pour celle des trois hypothèses qui me paraît, non la plus rationnelle ou la plus vraisemblable,—nous ne sommes plus à l'école ni dans le cabinet ;—mais pour celle qui répond le mieux au vœu de la nature humaine ; aux exigences de l'action sociale ; et qui se réclame en outre ou qui s'appuie de l'autorité de la révélation.

Ces raisons vous paraîtront-elles peut-être entachées, ou suspectes au moins de *fidéisme* ; et craignez-vous peut-être qu'en dernière analyse, elles n'aboutissent à fonder la foi sur l'impuissance de la raison ? Je ne le pense. Ce que l'on pourrait plutôt dire, c'est qu'elles ne sont pas encore assez déterminantes. Il semble qu'elles aient aussi quelque chose de trop « utilitaire, » et surtout elles ne nous mènent pas au delà d'un vague déisme. Ce sont des raisons de croire à l'utilité d'une religion, ce ne sont pas encore des raisons de croire à sa vérité. Cherchons donc plus avant, messieurs, plaçons-nous, pour ainsi dire, au centre des préoccupations de l'heure présente ; ouvrons les yeux et regardons autour de nous.

L'exégèse et la critique n'ont pas réussi à jeter du doute sur les vérités de la religion :

Car, ont-elles prouvé que la diffusion du christianisme ne fût pas un fait sans analogue dans l'histoire du monde ? Non, et même elles ont dû formellement reconnaître qu'il y avait en lui, je veux dire dans le fait seul de cette diffusion, quelque chose d'inexplicable. Ont elles prouvé que la propagation du christianisme ne

fût pas l'œuvre des apôtres ? Non ! et s'il y a sans doute un texte authentique en histoire, ce sont les *actes*. Ont-elles prouvé que, même en admettant les discordances qu'elles ont cru reconnaître dans les quatre évangiles, ils ne fussent pas tous les quatre en substance, la prédication, la biographie mortelle et l'enseignement du même Jésus ? Non ! et le jour qu'elles le prouveraient, ce serait avec l'histoire évangélique, toute espèce d'histoire qui s'écroulerait, et même toute certitude historique. Ont-elles prouvé que ce même Jésus ne se soit pas donné aux hommes pour le Messie des prophètes, pour le Fils de son père, et pour le Rédempteur de l'humanité ? Non encore, elles ne l'ont pas prouvé ! Mais, si elles ne l'ont pas prouvé, qu'avons-nous besoin d'autre chose ? Que nous importent les subtilités de l'exégèse, et, si j'ose le dire, les curiosités même de la théologie ? Nous n'avons plus ici qu'une question à résoudre : et si d'ailleurs elle est sans doute la plus grande, la plus troublante qui se soit jamais élevée parmi les hommes, il n'y en a pas du moins de plus simple à poser.

Croyons-nous ou ne croyons nous pas que Dieu se soit incarné dans la personne de celui qui s'est dit le Fils de Dieu ? Voilà tout le problème ! Il n'y en a pas d'autre ! C'est ici qu'une fois au moins dans notre vie, tous tant que nous sommes, il nous faut répondre. Le reste suit de soi ! Et, en vérité, messieurs, comment ne serions-nous pas reconnaissants à la critique et à l'exégèse de nous avoir permis de poser la question en ces termes ? Les raisons de croire ! mais ce sont elles qui les ont pour ainsi dire dégagées de la confusion dont elles s'enveloppaient. *Unum et necessarium* ! Nous n'avons à nous prononcer que sur un seul point, et si je n'en dis pas d'avantage aujourd'hui, messieurs, vous en entendez bien le motif, c'est qu'ici se termine le domaine de l'apologéti-

que, et commence l'opération individuelle et mystérieuse de la foi."

Arrivé à cet endroit de la démonstration, l'éminent orateur répond aux personnes qui veulent savoir où il en est au point de vue de sa croyance personnelle :

"Ce que je crois, messieurs, il me semble que je viens de vous le dire ! Mais à ceux qui voudraient quelque chose, non pas, je pense, de plus net, mais de plus explicite, je répondrai très simplement : « Ce que *je crois*, — et j'appuie énergiquement sur ce mot, — ce que *je crois*, non pas ce que *je suppose* ou ce que *j'imagine*, et non ce que *je sais* ou ce que *je comprends*, mais ce que *je crois*... allez le demander à Rome ! » En matière de dogme et de morale, je ne suis tenu que de m'assurer ou de prouver l'autorité de l'Église. La révélation n'a pas eu pour objet de mettre l'intelligence humaine en possession de l'inconnaissable et, s'il n'y avait pas de mystère dans la religion je n'aurais pas besoin de croire : je saurais ! Evitons ici, messieurs, l'une des pires confusions qu'ait inventé la moderne critique. L'objet de la croyance et celui de la connaissance font deux. Je ne crois pas que deux et deux font quatre, ni que le semblable engendre le semblable, ni que César ait vaincu dans la journée de Pharsale ; *je le sais*. Si je savais de la même manière, avec la même évidence, si j'entendais avec la même clarté le mystère de l'Incarnation ou l'opération de la Grâce, ce ne seraient plus des mystères ; et la croyance, étant adéquate à la connaissance, ne serait plus la croyance ni la foi. *Fides est argumentum rerum non apparentium*. Et ce n'est pas à dire pour cela qu'elle s'oppose à la raison ! Non, elle ne s'y oppose point ; elle nous introduit seulement dans une région plus qu'humaine, où la raison, étant humaine, n'a point d'accès ;

elle nous donne des lumières qui ne sont point de la raison : elle complète la raison, elle la continue, elle l'achève, et si je l'ose dire, elle la couronne.

Tout ce que je puis donc faire, messieurs, devant le mystère, c'est d'abord de m'incliner en silence, et c'est ce que je fais, mais ce que je puis faire ensuite, aussi, et ce que je viens d'essayer de faire dans ce discours, c'est de dire et de déduire, c'est d'expliquer les raisons que j'ai de m'incliner. J'en ai d'autres, j'en ai de plus intimes et de plus personnelles ! Il y a bien des chemins qui mènent à la croyance, et j'en ai exploré, j'en ai parcouru, j'en ai suivi plus d'un : je me suis aussi quelquefois fourvoyé. Mais, parmi toutes ces raisons de croire, en choisissant les plus "actuelles," il m'a semblé répondre à l'objet de cette réunion. J'ajoute seulement, — puisqu'enfin, messieurs, chacun de nous, quand il parle de ses "raisons de croire" s'il ne fait pas précisément une confession, livre pourtant à ceux qui l'écoutent le récit d'une expérience personnelle, — j'ajoute seulement que, de ces raisons, il me semble que les morales ou plutôt les sociales ont été les plus décisives. Je me rappelle avoir lu dans la *Vie du Père Hecker* qu'après avoir traversé plus d'une secte, — ou comme ils disent là-bas plus d'une *dénomination* protestante, — l'un des plus puissants motifs, l'un des motifs déterminants de sa conversion définitive au catholicisme, fut la satisfaction et le frein, le frein et la satisfaction, que le catholicisme lui semblait seul capable de donner à ses instincts populaires et démocratiques. Il avait commencé, vous vous le rappelez peut-être, messieurs, par être ouvrier boulanger. Ce dur apprentissage de la vie m'a été épargné ! Mais comme lui, je n'ai trouvé que dans le catholicisme le frein et la satisfaction des mêmes instincts ou du même idéal.

Ayant la nuque dure aux saluts inutiles,
Et me dérangeant peu pour des rois inconnus,

je n'ai trouvé que là la justification de la devise à laquelle je continue de croire, et dont j'ai tâché de vous montrer, messieurs, que, si le fondement ne s'en rencontrait que dans l'idée chrétienne, là aussi et là seulement s'en pouvait rencontrer la véritable interprétation.. Je voudrais y avoir réussi.

LES MEDECINS CROYANTS

ILS sont nombreux et vont sans doute se multiplier encore, si bien (c'est-à-dire si fâcheusement) qu'on ne peut plus espérer la prochaine disparition de l'Eglise.

Ainsi se lamente, dans la *Revue bleue*, un médecin libre-penseur, M. le docteur Santenoise. Il constate que Michelet s'est fourvoyé en appelant l'Eglise « un astre pâli » dont les jours sont « comptés » ; et aussi Cousin qui déclarait, voici déjà plus d'un demi-siècle, que « le christianisme en a encore pour deux cents ans dans le ventre ; » et bien d'autres qui, il y a vingt ans seulement, se croyaient tout à fait sûrs de leur affaire.

Les médecins chrétiens contribuent à entretenir la foi dans les âmes, dit M. le docteur Santenoise, qui en éprouve autant de surprise que de regret.

Comment expliquer « cette persistance de la croyance religieuse malgré une culture scientifique intensive ? »

Pour étudier le phénomène, il procède d'abord à une classification et distribue en quatre catégories le personnel médical : 1^o ceux qui sont tout à fait incroyants et qui conforment absolument leur conduite à leurs idées ;

2o ceux qui n'ayant aucune foi non plus se soumettent cependant aux habitudes religieuses, soit par intérêt, soit surtout par faiblesse ; 3o les hypocrites résolus ; 4o les croyants sincères peut-être plus nombreux, dit-il, que les incrédules radicaux et militants adonnés à la politique autant qu'à la médecine, députés, sénateurs, fonctionnaires, « élément intellectuel des Loges maçonniques ».

D'après le docteur enquêteur, le médecin qui s'est émancipé des dogmes religieux et qui les combat représente le type normal.

Mais le type contraire existe et fréquemment se rencontre non pas seulement parmi les hommes de deuxième ou de troisième ordre. Ainsi, M. Santenoise se souvient d'avoir entendu un professeur d'histologie, « un travailleur obstiné et « un véritable homme de science, » déclarer, en faisant son cours, que l'évolution cellulaire et même l'évolution des espèces ne contredisent ni les croyances religieuses, « ni l'esprit, ni même la lettre de « la Genèse. » « Il est donc incontestable qu'on peut être « savant et croyant. »

Mais, par exemple, on ne devrait pas l'être ; et, quand on l'est, la faute en revient à l'éducation, qui a formé les âmes des jeunes étudiants. Ceux-ci « orientés » désormais vers l'incrédulité et surtout vers la croyance, ne s'occupent que d'apprendre et de pratiquer leur métier, n'ayant presque nul souci des travaux philosophiques.

Cette argumentation n'est pas de nature à donner une haute idée de la méthode philosophique qui distingue M. Santenoise. Il voudrait expliquer l'élite d'après ce qui se passe au milieu du vulgaire. Et pourtant il a pris soin de dire qu'on ne doit pas confondre les maîtres, les penseurs, avec le troupeau qui, sans réfléchir, broute les champs de la science. Le professeur d'histologie qui

affirme sa foi n'est pas du tout représenté par le jeune docteur insouciant et routinier, muni de formules et d'habitudes en fait de provisions intellectuelles.

Ainsi, Pasteur était sans doute bien différent du type qui doit servir à expliquer l'assemblage prétendu incohérent, de la foi et du travail scientifique. Justement, M. Santenoise parle de Pasteur et l'appelle « le plus grand savant du siècle ». Un homme de cette valeur n'est pas jugé d'après les inconséquences du menu fretin. Le docteur Santenoise a oublié la règle posée d'abord pour la démonstration.

Il a oublié bien d'autres choses; et d'abord celle-ci : que Pasteur reconnaissait le caractère extrêmement élevé du mystère, ce mystère dont se moque une certaine science étourdie bien que très prétentieuse. « Celui qui « proclame l'existence de l'infini, et personne ne peut y « échapper, accumule dans cette affirmation plus de sur- « naturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes « les religions : car la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible. Quand « cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se « prosterner » dit Pasteur.

Les libres-penseurs qui ne veulent pas se prosterner devant le mystère et devant le miracle, se rendent esclaves de certaines théories incomplètes et de certains mots vagues qui leur servent de fétiches. C'est trop facile, comme fait M. Santenoise, de diriger des objections contre l'Eucharistie. L'œuvre importante serait d'expliquer ce que c'est que la vie et le monde; et là-dessus les libres-penseurs ne sont pas forts. Ils ont de fières attitudes et des paroles tranchantes; mais généralement, ils ne disent rien qui vaille.

Après avoir affirmé que l'éducation religieuse engourdit l'intelligence M. Santenoise exprime le regret

qu'on ne réussisse pas à combattre l'Eglise avec une efficacité suffisante : «... Les Facultés de médecine s'enrichissent de jour en jour d'étudiants catholiques », et c'est d'autant plus fâcheux que, sur ce terrain, aucune mesure gouvernementale ne pourra jamais, apparemment, opposer d'obstacles à son effort ».

L'incrédulité a besoin de la liberté entendue de cette manière-là pour faire prévaloir enfin la philosophie scientifique, qui enseigne que la matière engendre la conscience et que le hasard est la raison de tout.

EUGÈNE TAVERNIER.

LE COLLEGE INTERNATIONAL

Des Bénédictins

IL Y A tout récemment, le Pape recevait le R. P. abbé D. Ildebrand de Hemptine, primat des moines bénédictins, accompagné des abbés et prieurs des diverses congrégations de l'ordre de Saint-Benoît, qui venaient le remercier et lui présenter leurs hommages à l'occasion de la consécration de l'église construite pour la nouvelle abbaye de Saint-Anselme, sur l'Aventin.

Cette abbaye, ou pour mieux dire ce collège-abbaye a été érigé dans ces derniers temps, suivant les instructions de Léon XIII, et avec son large concours, pour réaliser plus aisément un des projets chers au Pontife romain : la réunion des différentes branches de la grande famille bénédictine.

Les diverses congrégations de tous les pays du monde

y envoient, presque toutes, leurs sujets les plus distingués qui se forment aux sciences sacrées, à l'ombre de la chaire apostolique.

L'édifice a été commencé à la fin de 1887, sur les plans du Rme P. de Hemptine ; il comprend trois parties : l'abbaye proprement dite, le collège ou séminaire, l'église. L'on a voulu, par la beauté tout artistique des constructions, répondre à l'importance que le Pape attache à cette œuvre du séminaire pontifical des bénédictins. A l'extérieur de l'abbaye l'on a inscrit le nom de « Léon XIII initiateur et fondateur du collège international de Saint-Anselme ».

C'est S. Em. le cardinal Rampolla, agissant comme légat *a latere* du Souverain Pontife, qui a procédé, le 11 novembre dernier, à la consécration de l'église. Il a été reçu solennellement, à l'abbaye, par les archevêques, évêques et abbés de l'Ordre, au nombre de cinquante-six. Tandis que le cardinal-légat consacrait le maître-autel, les évêques bénédictins consacraient les autres autels de l'église et les seize autels de la crypte.

Douze cardinaux, les représentants du corps diplomatique accrédité auprès du Souverain Pontife, assistaient à cette cérémonie, dont on s'imagine facilement la splendeur.

L'éclat qui a été donné à cette solennité, le choix du cardinal Rampolla comme pontife consécrateur, la présence des hauts dignitaires de la famille bénédictine, appartenant à presque toutes les nations, ont pleinement concordé avec les hautes vues que S. S. Léon XIII a conçues au sujet du collège international de Saint-Anselme. En recevant le lendemain, avec une paternelle bonté, les nombreux abbés et prieurs, venus de contrées si différentes, le Pape a entrevu comme une image de la réunion plus étroite encore qu'il veut promou-

voir, *fortiter et suaviter*, entre les différentes branches de l'ordre de Saint-Benoît. Le séjour que les chefs de ces diverses congrégations font à Rome, à l'occasion de cette fête, les vues qu'ils échangeront facilement, en ces circonstances, ne pourront que contribuer à hâter la réalisation de ce grand dessein.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — Le Souverain Pontife a daigné nommer M. Leiber, chef du centre catholique, allemand, commandeur de l'ordre de Pie IX avec plaque.

— Mardi, le 6 novembre, sous la présidence de S. Em. le cardinal Parocchi, cardinal ponent de la cause de la vénérable Bartolomea Capitanio, fondatrice de l'Institut des Sœurs de Charité au diocèse de Brescia, la Sacrée Congrégation des Rites a discuté, en congrégation anté-préparatoire, la question de l'héroïcité des vertus de la vénérable servante de Dieu.

— Le 21 novembre après-midi, l'église de Sainte-Cécile, au Transtévère, a été ouverte au culte.

Ce sanctuaire avait été fermé, il y a un an, par ordre de S. Em. le cardinal Rampolla, titulaire de l'église, qui se proposait d'y faire des recherches archéologiques.

En effet, les travaux pratiqués ont mis à découvert une série de murs de plusieurs époques, des mosaïques et d'autres constructions qui probablement appartiennent à la maison de saint Valérien, mari de sainte Cécile. Mais le but principal des travaux était de construire une crypte plus large devant la sépulture de la sainte, au lieu de celle très étroite qui existait.

On a trouvé, en outre, en pratiquant ces travaux, trois sarcophages, dont l'un contient les cendres de la sainte, que le Pape Urbain a fait transporter dans ce lieu et que le Pape Clément VIII a mis dans une urne d'argent ; le second, les corps de saint Valérien et de saint Tiburce ; et le troisième les corps de saint Maxime et des Papes Urbain et Lucius.

Cette cérémonie a été intéressante, non seulement sous le rapport religieux, et par la grande affluence des fidèles, mais encore au point de vue archéologique.

France. — *Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie.*—Mgr l'évêque de Quimper et de Léon adresse au clergé de son diocèse une lettre circulaire ordonnant : 1o la fondation au grand séminaire d'une chaire d'architecture religieuse dont M. l'abbé Abgraff, de Kimper, est nommé titulaire ; 2o l'institution d'une commission d'archéologie et d'architecture dont le principal devoir sera de veiller à la conservation et au bon entretien des monuments religieux et du mobilier des églises et sacristies.

Espagne. — Une dépêche de Madrid annonce que la reine régente a signé le décret nommant M. Alexandre Pidal y Mon, ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège.

Autriche.—A l'occasion du 80e anniversaire de la naissance de S. Em. le cardinal Gruscha, archevêque de Vienne, les associations catholiques, au grand complet, ont tenu à fêter solennellement l'éminent prince de l'Eglise, qui entre autres félicitations, a reçu de l'empereur une lettre autographe conçue en termes très affectueux.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages reçus

COURS D'INSTRUCTIONS DOMINICALES, par M. le Chanoine R. TURGAN, ancien Supérieur du Grand Séminaire de Sées, auteur du Directeur des Catéchismes de Première Communion et de Persévérance. Trois volumes in-18 jésus., 10 fr. 50 ; Victor Rétaux, libraire-éditeur, 82 rue Bonaparte, Paris. A Montréal et à Québec, chez les principaux libraires catholiques.

L'ignorance religieuse est la grande plaie de notre époque. La religion est si belle que tous l'aimeraient et la pratiqueraient s'ils la connaissaient mieux. L'auteur de cet ouvrage a voulu étendre à tous les âges de la vie ce qu'il a fait pour l'enfance dans son Catéchisme de Première Communion et de Persévérance.

Ce nouvel ouvrage est, comme le catéchisme, divisé en trois parties : le Dogme, la Morale et le Culte.

Le premier volume traite de Dieu, de ses perfections adorables, de ses œuvres magnifiques. Puis il parle de Jésus-Christ, son Fils, des mystères de sa sainte enfance, de sa prédication, de ses souffrances, de sa mort, de sa résurrection et de sa grâce. Vient ensuite la sainte Eglise, l'œuvre par excellence de Jésus. L'auteur dit ses propriétés, ses marques, ses bienfaits, nos devoirs envers elle. Il passe après cela à la grâce que Notre-Seigneur nous a méritée par sa mort, et qu'il nous communique par le ministère de son Eglise. Il termine ce volume par l'exposé de ces fins dernières, vers lesquelles nous marchons tous à grands pas.

Le second volume est consacré à la morale. Après avoir parlé des vertus et des péchés en général, l'auteur explique les commandements de Dieu et ceux de la sainte Eglise.

Le troisième volume a pour objet le culte ; et il est consacré aux sacrements et à la prière.

PENSÉES D'UN CHRÉTIEN SUR LA VIE MORALE, par T. CRÉPON, conseiller à la Cour de Cassation. Un vol. in-12 de 336 pages. Prix : 3 francs. Librairie Ch. Poussielgue, 15 rue Cassette, Paris. A Montréal et à Québec, chez les principaux libraires catholiques.

L'auteur de ces *Pensées* a exercé toute sa vie la plus haute des fonctions sociales, la plus redoutable aussi, celle qui consiste à faire justice. Arrivé au terme de sa carrière, il résume et condense en quelques pages ses croyances sur Dieu et ses droits, sur l'âme humaine et ses devoirs, sur la responsabilité, la justice, la vie future. Il est de ceux qui pensent que plus on nie Dieu, plus on doit l'affirmer ; que plus on veut réduire l'âme à d'irrésistibles impulsions, plus il faut proclamer sa liberté, revendiquer les droits de la conscience, rappeler la loi du devoir et de la responsabilité.

Tout cela est dit sans personnalités, avec une vigueur, un bonheur d'expression et une concision remarquables. M. Crépon est un indépendant, non pas de ceux qui crient en toute occasion qu'ils le sont, et qui manquent de voix quand il faudra parler, mais de ceux qui le font quand cela est nécessaire. Il est aussi de ceux qui, avant d'honorer de leur salut et de leur estime un homme parvenu aux situations élevées, regardent par quel chemin il y est monté, sans se laisser éblouir par l'élévation du personnage.

JÉSUS MIEUX CONNU, par M. l'abbé CASABIANCA, du clergé de Paris. Un volume in-12 de 390 pages. Prix : 2 fr. 50. Librairie Ch. Poussielgue, 15 rue Cassette, Paris. A Montréal et à Québec, chez les principaux libraires catholiques.

Au moment de l'ouverture des Catéchismes et à la veille de l'apparition d'une Encyclique que va lancer Léon XIII sur Jésus-Christ Rédempteur, *Jésus mieux connu* arrive à son heure. Ayant constaté que le Catéchisme ne donne aux

enfants qu'une connaissance—substantielle assurément—mais pas assez étendue, ni assez lumineuse, ni assez pratique du Jésus de leur Première Communion, M. l'abbé Casabianca s'est appliqué à combler cette lacune.

Son livre est fortement charpenté ; il s'est inspiré aux sources les plus pures, telles que les Révélations du Saint-Esprit dans l'Ancien Testament, les récits des Évangélistes, les écrits des apôtres, l'Enseignement de l'Église et les affirmations des Saints auxquels Jésus s'est manifesté dans des visions, des extases ou des apparitions. Mais ce qui donne un cachet original à ce travail, c'est que l'auteur a eu l'heureuse idée de mettre à contribution l'art chrétien qui apporte à ses démonstrations, un contingent de lumière aussi gracieux qu'inattendu.

C'est d'un style ferme, et élégant, parfois imagé et toujours clair, qu'il présente “ son Jésus évangélique et extra-évangélique.”

Utile aux enfants, l'ouvrage de M. l'abbé Casabianca est aussi une mine précieuse où messieurs les Ecclésiastiques trouveront des aperçus nouveaux, des applications ingénieuses et des traits variés et charmants pour leurs instructions aux enfants des Catéchismes.

Actes Episcopaux

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC.—25 novembre 1900.—Circulaire au clergé.

- I. Matière d'examen et sujets de sermons des jeunes prêtres pour 1901.
- II. Conférences ecclésiastiques.
- III. La messe de minuit du 31 décembre, devant le saint Sacrement exposé.
- IV. Age requis pour la première communion.
- V. Comptes de Fabrique.

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA. — 31 octobre 1900. — Circulaire au clergé.

I. Addition à la VI^e leçon de l'office de la Basilique du T. S. Sauveur.

— 15 novembre 1900.

I. Triduum en l'honneur de Saint-Jean-Baptiste de La Salle.

EVÊCHÉ DES TROIS-RIVIÈRES. — 15 novembre 1900. — Circulaire au clergé.

I. Conférences, sermons et sujets d'examen pour 1901.

II. Apostolat de la prière.

ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL. — 3 décembre 1900. — Circulaire au clergé.

Sujets de sermons pour l'année 1901.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — 8 décembre 1900.

Lettre pastorale donnant communication de l'encyclique *Tametsi futura* sur Jésus-Christ Rédempteur.

OBITUAIRE

M. l'abbé James-M. Quinan, vicaire général du diocèse d'Antigonish et curé d'Arichat, décédé à l'Hôpital-Général de Montréal le 3 décembre 1900.

(Société d'une messe).

M. l'abbé Jean-Baptiste-Benoît Larue, P. S. S., procureur du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, décédé à Montréal le 12 décembre 1900.

TABLE DES MATIÈRES

DU VIII^e VOLUME

	PAGE
No 1 — 1 juillet	
1o Saint Jean-Baptiste de la Salle.....	1
2o Un important discours : extrait du discours que Son Excellence le Nonce apostolique a prononcé à l'inauguration d'une des sections de l'exposition de Paris.....	2
3o La sainte Vierge dans la pensée et le culte catholique au XIX ^e siècle.....	5
4o En Chine ; les rebelles.....	13
5o Le Père Gratry.....	16
6o Le monde religieux ; Rome, France, Suisse.....	27
7o Bibliographie : ouvrages reçus, actes épiscopaux....	31
No 2 — 15 juillet	
1o Les fêtes de Bergues en France ; millénaire de saint Vignoc.....	33
2o La première église dédiée à saint Jean-Baptiste de la Salle à Rome.....	38
3o Un discours de l'amiral Cuverville.....	39
4o L'Institut des Sœurs de Sainte-Anne ; fêtes jubilaires au couvent de Lachine.....	40
5o Une résolution du Congrès national des Canadiens-	

	PAGE
français de Manitoba	45
60 La liberté religieuse au Thibet.....	48
70 Décisions de la Sacrée Congrégation des Rites.....	53
80 Congrégation du Saint-Office.....	54
90 Excommunications ; décret de la sainte Inquisition Romaine et Universelle	54
100 Le monde religieux : Rome, Italie, France, Belgique, Orient.....	56
110 Bibliographie: ouvrages reçus, actes épiscopaux....	61
120 Obituaire.....	64

No 3 — 1 aout

10 Lettre du Saint-Père, à l'Éme cardinal Pierre Respi- ghi, sou vicaire général.....	65
20 Une poésie du Pape.....	66
30 L'idée mère de la théologie de saint Paul.....	69
40 Les pèlerins canadiens à Paray-le-Monial.....	75
50 Conférence de M. Brunetière, à Soissons, le 11 juillet 1890, sur l'œuvre de Bossuet.....	77
60 Obituaire.....	99
70 Les missions en Chine.....	91
80 Le monde religieux, Rome, France.....	92
90 Bibliographie, ouvrage reçu.....	95

Nos 4 et 5 — 15 aout — 1 septembre

10 L'action de la papauté sur le monde.....	97
20 Lettre du Souverain Pontife à S. B. le patriarche d'Antioche et aux grecs-melchites.....	103
30 Le couronnement de la statue de saint Joseph à Seys- sinet.....	107

	PAGE
4o Lettre du Pape au cardinal Perraud.....	111
5o L'étude de la philosophie (<i>à suivre</i>).....	112
6o A propos de la mort du roi Humbert.....	128
7o En Chine.....	128
8o La Corse.....	132
9o Léon XIII et la cause du V. P. de la Colombière....	135
10o La Saint-Joachim.....	136
11o Sodalitium Franciscane sub titulo virginis perdolen- tis et Pium Opus a Suffragio pro Sacerdotibus vita Functis.....	138
12o Question d'histoire.....	140
13o La langue française.....	142
14o A la conférence Olivaint.....	144
15o L'anti-esclavagisme.....	146
16o Décrets et solutions.....	151
17o Le monde religieux : Rome, Italie, France, Suisse .	153
18o Bibliographie, ouvrage reçu.....	159
19o Obituaire.....	160

No 6 — 15 septembre

1o Le Saint-Père et l'Œuvre de la préservation de la foi	161
2o S. Em. le cardinal Perraud et l'université de Cracovie	167
3o Henri Lasserre.....	169
4o Lettre pastorale de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ordonnant un Triduum solennel en l'honneur de saint Jean-Baptiste de la Salle, fon- dateur de l'Institut des Frères des Ecoles chré- tiennes.....	173
5o Au sujet des funérailles du roi Humbert.....	186
6o Projet de constitution de la Société Provinciale d'Agriculture de Colonisation.....	187
7o Le monde religieux : Rome.....	192

No 7 — 1 octobre

	PAGE
1o Bref du Souverain-Pontife aux membres du congrès des catholiques italiens.....	193
2o Le XVIIe congrès catholique italien (<i>à suivre</i>)....	195
3o Les Iles Blanches.....	201
4o Le congrès marial international.....	205
5o A propos d'archéologie.....	217
6o Une belle page chrétienne.....	219
7o Le monde religieux : Rome, Italie, France, Hollan- de, Espagne, Etats-Unis.	220
8o Obituaire.....	224
9o Bibliographie, actes épiscopaux.....	224

No 8 — 15 octobre

1o Le Saint-Père et les fêtes d'Assise.....	225
2o Le XVIIe congrès catholique italien (<i>suite et fin</i>)...	228
3o Saint Jean-Baptiste de la Salle.....	235
4o Congrès international des étudiants catholiques uni- versitaires.....	241
5o Le protestantisme en France.....	245
6o Congrès des œuvres sacerdotales.....	248
7o Décrets et solutions : Messe de minuit au 31 décem- bre, jeudi saint, croix pectorale, tabernacle, ab- soute, nappe d'autel et troisième cierge, honoraire de messe, titulaire, suffrages	250
8o Bibliographie, actes épiscopaux.....	254
9o Le monde religieux : Rome.....	255

No 9 — 1 novembre

1o La question romaine.....	257
2o Le dogme de la chute originelle et la science.....	258

	PAGE
3o 400 ans avant Colomb	265
4o Congrès international du Tiers-Ordre franciscain à Rome, 22-26 septembre 1900.....	266
5o Les écoles ménagères.....	274
6o Le clergé indigène dans les missions.....	276
7o La translation solennelle des reliques de saint Au- gustin.....	282
8o Décrets et solutions : Scapulaire du Mont-Carmel, voile huméral, absoute, bénédiction des rameaux, reliques.....;	283
9o Obituaire..	284
10o Le monde religieux : Rome, France, Autriche.....	285
11o Bibliographie : actes épiscopaux, ouvrage reçu.....	287

No 10 — 15 novembre

1o La prononciation romaine du latin.....	289
2o Œuvre des séminaristes, extrait d'un circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal.....	290
3o La correction du langage.....	292
4o Obituaire.....	293
5o En Chine.....	294
6o Un portrait authentique de sainte Thérèse.....	300
7o Les évêques allemands et les ouvriers catholiques..	302
8o La fête d'action de grâces et l'épiscopat suisse.....	304
9o L'épiscopat catholique irlandais et la liberté de l'en- seignement supérieur en Irlande.....	306
10o Nouvelle scientifique.....	307
11o Bibliographie, actes épiscopaux, ouvrages reçus....	308
12o Le monde religieux : Rome, Italie, France, Allema- gne, Angleterre, Océanie.....	312

No 11 — 1 décembre

	PAGE
1o Sanctissimi Domini Nostri Leonis Divina Providentia Papæ XIII epistola encyclica : De Jesu Christo Redemptore.....	321
2o Lettre encyclique de Notre Très Saint-Père Léon XIII, Pape par la divine Providence : De Jésus-Christ Rédempteur. (<i>Publication officielle pour le diocèse de Valleyfield</i>).....	340
3o Archéologie : Les anciennes basiliques chrétiennes..	363
4o Obituaire.....	368

No 12 — 15 décembre

1o Decretum urbis et orbis	369
2o La question romaine.....	370
3o Discours du Souverain Pontife aux RRmes abbés Bénédictins.....	372
4o Les raisons actuelles de croire : Discours de M. Brunetière.....	375
5o Les médecins croyants.	384
6o Le collège international des Bénédictins.....	382
7o Le monde religieux : Rome, France, Espagne, Autriche.....	389
8o Bibliographie : ouvrages reçus, actes épiscopaux...	391
9o Obituaire.....	394